

**MOBILISATION DU GREFFE  
DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LAVAL  
le 3 juillet 2023 à 12h30  
devant le tribunal judiciaire**

Nous, greffières, greffiers et agents du greffe, sommes les parents pauvres du Ministère de la Justice ;

Nous, greffières, greffiers et agents du greffe, sommes invisibles aux yeux de tous, tant des innombrables séries policières proposées à nos concitoyens que de notre célèbre Garde des Sceaux ;

Nous, greffières, greffiers et agents du greffe, sortons aujourd'hui de l'ombre et prenons la parole pour rappeler que justice ne peut être rendue sans nous, agents dévoués à notre mission de garants de la procédure pour laquelle nous avons prêté serment ; un serment que nous nous échinons chaque jour à honorer ;

Sans greffier ni agent du greffe, c'est bien simple : aucune affaire n'est enregistrée, aucune demande de justiciable n'est traitée, aucune convocation n'est envoyée, aucune victime n'est écoutée, aucune audience ne peut se tenir, aucun jugement ne peut être rendu... bref, aucune Justice digne de ce nom n'est possible, sans compter qu'en l'état actuel, celle de la France est déjà bien mal en point. Comprenez que si le magistrat juge, le greffier s'occupe du reste.

Car oui, un greffier et un agent du greffe c'est tout cela et même plus encore, parce que toutes ses missions affluent chaque année davantage et nous ne pouvons y répondre qu'avec nos armes, à savoir des effectifs humains érodés par les économies budgétaires, des logiciels brinquebalants et inadaptés à l'évolution des lois, et notre capacité à bricoler pour faire au mieux notre travail de répondre au justiciable, car c'est là l'essence du service public. Nous nous devons de continuer de répondre en personne à chaque citoyen, car chaque situation est différente et mérite que l'on s'y attarde ; à ce titre, nous sommes une des dernières administrations à fonctionner ainsi, où l'on peut s'adresser encore à une « vraie » personne, en l'occurrence un agent du greffe, et ne pas se retrouver, seul, face à une austère plateforme en ligne.

Dans une France où les incivilités progressent de nouveau, où les mots « ensauvagement » et « décivilisation » fleurissent dans les bouches de nos politiques, la Justice s'affaiblit et nos élites se gargarisent de leurs solutions court-termistes, parachutant en juridiction des vacataires et agents contractuels, certes volontaires, mais certainement pas assermentés, ni convenablement formés pour remplir des fonctions aussi sensibles que les nôtres.

Pour couronner le tout, cachée sous couvert d'une minuscule revalorisation salariale, notre formidable Direction des Services Judiciaires prépare en parallèle une nouvelle grille indiciaire inacceptable, qui nous conduit à nous unir aujourd'hui plus que jamais.

Pour que vous nous compreniez, car cela est important pour nous, voici un exemple : un greffier qui exerce depuis 9 ans, est actuellement à l'échelon 5 de la grille des salaires et à l'indice 392. Avec la nouvelle grille proposée, ce même greffier sera reclassé à l'indice égal ou immédiatement supérieur, en l'occurrence à l'indice 395. Soit une augmentation de salaire de 14,55 € brut par mois ! Mais ce n'est pas tout, car en rentrant dans cette nouvelle grille, ce greffier est retombé à l'échelon 3. Concrètement, ce greffier va perdre deux échelons, soit environ 4 ans d'ancienneté, et gagner 14,55 malheureux euros brut par mois de plus. Nous avons eu du mal à y croire, mais c'est bien cela qui nous est proposé aujourd'hui, en récompense de notre dévouement sans faille au service de la Justice. Aucun travailleur ne peut tolérer cela !

**C'est pourquoi, Nous, greffières, greffiers et agents du greffe du Tribunal judiciaire de Laval et de toute la France, sommes visibles aujourd'hui et debout, pour réclamer le retrait de ce projet de nouvelle grille que nous qualifierons poliment de « déshonorant », pour réclamer une vraie considération de nos gouvernants, mais aussi pour éclairer aujourd'hui nos concitoyens sur les raisons de l'état de leur Justice, et nous battre, pour demain, afin que la France se donne véritablement les moyens d'un service public digne de ce nom.**

Laval, le 30 juin 2023,  
Les agents du greffe du Tribunal judiciaire de Laval